



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article764>

À Bruxelles, l'alliance conservateurs/socialistes fait la loi (sur l'eau) !!!!

- Cercles locaux - Nantes (44) -



Date de mise en ligne : samedi 12 octobre 2013

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Ce n'est pas parce qu'on n'en parle plus (ou moins) que la question de Notre dame des Landes disparaît. Elle se poursuit plus souterrainement sur d'autres terrains, en particulier à Bruxelles. voici ci-dessous, un texte de Françoise Verchève, ancien maire de Bouguenais (commune sur laquelle est situé l'actuel aéroport), conseillère Générale de la Loire Atlantique ;

C'est à un joli numéro de collaboration que l'on a assisté à la commission des pétitions de Bruxelles la semaine passée. Le projet de Notre Dame des Landes revenait en effet devant les parlementaires ; peu de temps avant, le projet d'envoi d'une mission avait déjà été bloqué par les conservateurs et les socialistes unis lors de la réunion du bureau des groupes parlementaires. La collusion a continué : les parlementaires français de droite qui avaient bien appris les éléments de langage des porteurs de projet (État et A.G.O Vinci) ont aligné mensonges sur mensonges dans la plus parfaite langue de bois. Et c'est un socialiste roumain qui a demandé la fermeture des pétitions. Circulez, il n'y a rien à voir, laissez la France bétonner en paix ! A écouter le discours de tous ces « pro », l'aéroport allait même permettre d'installer des jeunes agriculteurs, d'atteindre le bon état écologique des rivières, de créer des milliers d'emplois et peut-être même de faire que l'Ouest ne soit plus à l'Ouest !

Du côté de l'État français, la Direction de l'Aviation Civile a une fois de plus présenté des arguments fallacieux, notamment un Plan d'Exposition au Bruit démesuré pour faire croire à l'obligation de partir de Nantes-Atlantique. Et les services du Ministère de l'écologie affirmé que toutes les mesures de compensation seraient effectives. Pas un mot cependant sur la gravité des réserves posées par les scientifiques.

Quant à la commission européenne, par la voix de son directeur, elle a été bien timorée : affirmant certes que l'infraction était constituée pour le « saucissonnage » des procédures (le fait de ne pas étudier globalement tous les investissements, plate-forme, tram-train, routes, zones d'activités etc. empêche évidemment d'avoir une vision des effets cumulés) mais que cette procédure d'infraction ouverte contre la France était en cours depuis 2009. Et donc qu'il n'y avait rien de plus à faire à ce jour...Et surtout semblait croire sur parole le gouvernement français sur la réalité des compensations alors que la méthode même a été purement et simplement invalidée par le rapport des scientifiques. Elle a cependant dit attendre les derniers arrêtés pour émettre un jugement définitif.

Depuis cette réunion, la stratégie déjà en route des porteurs de projet s'accélère : mettre en avant une pseudo concertation, affirmer que tous les obstacles sont levés et peut-être reprendre les travaux dans la foulée dès cet hiver...

Ne nous faisons aucune illusion. Frileux quand il s'agit de se saisir des véritables enjeux environnementaux (voir les reculs face aux lobbies de l'agroalimentaire ou du nucléaire et les blablas de la conférence environnementale), ce gouvernement saura être dur et manipulateur sur un dossier qui tient tellement à coeur à son premier ministre, aux élus UMP et PS et au bétonneurs de tout poil !

Résistance ! Sur le terrain et dans les urnes. Nous ne lâcherons pas.

Françoise Verchève, conseillère générale en Loire Atlantique